

## I. CONTEXTE

Le programme Futur & Ruptures est conjointement soutenu par l'Institut Mines-Télécom et la Fondation Télécom. Il vise à financer des activités de recherche « amont », contribuant à une vision long terme et permettant d'explorer de nouveaux sujets ou approches en rupture.

Ce programme concerne deux appels à projets traitant des types de projets différents, avec des dates limites de réponse distinctes :

- 1) L'appel « thèses de doctorat » sur 3 ans
  - Clôture de l'appel : 20 mars 2013
- 2) L'appel « projets courts » qui concerne le recrutement de personnel temporaire qualifié : post-docs, sabbatiques ou « visiting scientists » (étrangers) pour une période d'un an maximum
  - Clôture de l'appel : **14 juin 2013**
  - Le CV du candidat pourra être transmis jusqu'au 16 septembre 2013

## II. TYPOLOGIE DES REPONSES ATTENDUES ET CALENDRIERS ASSOCIES

Demandes de recrutement en CDD de personnel temporaire qualifié (post-docs, sabbatiques, « visiting scientists »), autour d'un projet scientifique précis. Cet appel est destiné à apporter un complément de financement à ce projet.

Le budget alloué à ces actions sera en moyenne de 35 à 40 k€ avec, au moins, 75% consacrés aux dépenses de personnel (salaire, cofinancement de salaire,...) et, au plus, 25% consacrés aux dépenses de fonctionnement ou d'investissement autour du projet.

Le calendrier est le suivant :

- 1) 26 avril 2013 : lancement de l'appel.
- 2) 14 juin 2013 : date limite de dépôt des propositions.
- 3) Mi-octobre 2013 : notification des projets sélectionnés.
- 4) Janvier 2014 : notification des budgets et démarrage des projets sélectionnés après validation des dossiers complets par la Direction Scientifique ou de la Recherche de l'école de l'encadrant et le Directeur de la Recherche de l'Institut Mines Télécom.

## III. THEMATIQUES DE L'APPEL

Les propositions doivent présenter un projet de recherche « amont » : identification et/ou levée de verrous scientifiques ou techniques, avancement des connaissances, exploration d'approches nouvelles en rupture ou de domaines encore peu étudiés. Elles doivent également démontrer leur originalité en particulier à travers un état de l'art détaillé.

Les thèmes de l'appel sont les suivants :

- 1) Physique et technologies des communications et de l'information
- 2) Architectures et gestion de réseaux
- 3) Architectures et ingénierie de services et systèmes logiciels
- 4) Contenus, connaissances, interactions
- 5) Sécurité des systèmes et des services numériques
- 6) Santé numérique
- 7) TIC & sociétés
- 8) TIC & environnement
- 9) Mathématiques appliquées & informatique fondamentale

Une proposition dans le domaine des STIC, qui ne s'inscrirait pas dans l'un de ces thèmes, reste toutefois éligible à l'appel.

#### IV. CRITÈRES D'EVALUATION

Ces critères constituent un ensemble d'éléments d'appréciation sans qu'un projet donné ait à les satisfaire tous ou au même niveau (*pour information, vous retrouverez la grille d'évaluation des experts en annexe page 9*).

##### Qualité scientifique et technique, originalité, ruptures envisagées et vision long terme

Les propositions devront comporter une analyse de l'état de l'art permettant d'apprécier leur caractère innovant, leur originalité, leur impact potentiel.

Les principaux axes évalués seront les suivants : vision, objectifs, originalité, positionnement dans l'écosystème, impacts attendus, qualité et rigueur de la démarche.

##### Qualité du candidat

La proposition d'un candidat est obligatoire. S'il n'est pas identifié au moment du dépôt, son CV devra être transmis avant le 16 septembre 2013. La qualité du CV sera déterminante lors de la sélection de la proposition.

##### Partenariats, notamment à l'international, avec des équipes d'excellence

La présence d'une composante partenariale, la création ou le renforcement de liens notamment à l'international (co-encadrement, échanges,...), avec des équipes d'excellence, sera un atout dans l'évaluation de la proposition.

Les projets mettant en œuvre des aspects pluridisciplinaires sont encouragés.

##### Qualité de l'organisation et du pilotage

La qualité et la fiabilité de la proposition et de son pilotage (clarté du livrable en fin de travaux) seront déterminants.

##### Impacts, potentiel de valorisation et effets de levier

La proposition devra mentionner les contrats en cours ou prévus sur la thématique et l'effet de levier potentiel ultérieur attendu sur de tels financements.

Les principaux axes évalués seront les suivants : cohérence avec la stratégie de recherche et d'innovation de l'Institut Mines-Télécom, potentiel de développement ultérieur, dépôt de brevets, perspectives de marché et de valorisation, cibles de partenaires industriels, potentiel d'élargissement à de nouveaux partenaires hors de l'Institut Mines-Télécom,...

Dans le cas de projets fédératifs : valeur ajoutée claire du partenariat pluri-école, intégration des travaux des différentes équipes concernées, outils utilisés pour faciliter la coopération inter-équipe et multi-site,...

#### Création de dynamiques collectives au niveau de l'Institut Mines-Télécom

Les propositions mettant en œuvre l'association de compétences appartenant à différentes écoles, le co-encadrement de thèse, les échanges de personnels, etc. sont vivement encouragées.

#### Justification du financement « Futur & Ruptures »

Cet appel vise à soutenir des sujets de recherche prometteurs, sur lesquels des ressources extérieures sont difficilement mobilisables. Il n'a pas vocation à se substituer aux divers modes de financement contractuels (ANR, Europe, pôles de compétitivité,...), ni à compléter le financement d'études déjà financées dans le cadre de contrats en cours ou prévisibles.

Les propositions devront énoncer les raisons qui justifient un financement « Futur & Ruptures » : nécessité de valider rapidement une approche nouvelle, caractère risqué, capitalisation d'expérience sur une nouvelle thématique permettant d'aborder dans de bonnes conditions une phase de partenariats ultérieure, constitution de propriété intellectuelle, développement ultérieur d'outils ou de plates-formes à des fins de recherche,...

## **V. PROCESSUS DE SÉLECTION**

Le processus de sélection est le suivant :

- 1) Examen de la recevabilité des propositions de projets (dossier complet au format indiqué, tel que décrit au chapitre VIII)
- 2) Désignation des experts (internes et/ou externes à l'Institut Mines-Télécom) par les comités d'évaluation de chaque thématique.
- 3) Élaboration des avis par les experts, selon les critères de l'appel.
- 4) Évaluation des propositions par le jury interne (après réception des avis des experts) et pré-sélection des meilleurs projets.
- 5) Examen, par le jury conjoint Institut Mines-Télécom / Fondation Télécom, des projets pré-sélectionnés et établissement de la liste des propositions susceptibles d'être financées suivant les disponibilités budgétaires (liste principale et éventuellement liste complémentaire).
- 6) Envoi aux porteurs des projets d'un avis synthétique sur proposition des comités.
- 7) Notification budgétaire et démarrage du projet.

## VI. CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

- 1) Dossier complet au format attendu.
- 2) Toute proposition (description détaillée) supérieure à 5 pages sera automatiquement rejetée.
- 3) Un proposant ayant un projet court financé dans le cadre de l'appel 2012 ne pourra prétendre à un nouveau financement dans le cadre du présent appel.
- 4) Dans le cas où un proposant soumet plusieurs dossiers, un seul projet pourra être financé dans le cadre de l'appel.
- 5) Une soumission dans une thématique inadéquate pourrait entraîner le rejet de la proposition.
- 6) Le candidat devra être identifié et le CV fourni avant le 16 septembre 2013 à l'adresse [futur-et-ruptures@mines-telecom.fr](mailto:futur-et-ruptures@mines-telecom.fr) Passé ce délai, le projet sera jugé irrecevable. Tout abandon de candidat après cette date rendra également le projet irrecevable.
- 7) Les demandes de post-docs sur le lieu de réalisation de la thèse ne seront pas acceptées.

## VII. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'APPEL

### Co-financements

Dans le cas d'un projet soumis par une École associée de l'Institut Mines-Télécom, celle-ci ne peut prétendre qu'à un demi-financement. Une demande de co-financement en provenance des collectivités locales et/ou régionales est donc fortement encouragée.

### Partenariats extérieurs

Dans le cas de projets communs avec des équipes extérieures à l'Institut Mines-Télécom, les termes de la propriété intellectuelle des résultats devront avoir été discutés au préalable. Il est nécessaire dans ce cas de se rapprocher de la Direction de la Recherche ou Scientifique de l'École de rattachement.

### Candidats

Le désistement d'un candidat proposé initialement entraînerait l'annulation de l'acceptation du projet et la sélection d'un projet de la liste complémentaire.

### Engagements des bénéficiaires

Les responsables des projets ayant obtenu un financement s'engagent à tenir la Direction de la Recherche ou Scientifique de l'École de rattachement ainsi que la Direction Scientifique de l'Institut Mines-Télécom informées de l'état d'avancement de leurs travaux pendant la durée d'exécution. Ils s'engagent également à signaler à temps toute difficulté éventuelle (retard, abandon d'un des acteurs,...).

Les projets devront fournir un rapport de synthèse décrivant les principaux résultats obtenus. Des séances de présentation des résultats des travaux financés seront par ailleurs organisées notamment dans le cadre de la journée Futur & Ruptures.

La Section Recherche du Comité Directeur « Recherche & Innovation » se réserve le droit d'interrompre les financements en cas de résultats notoirement insuffisants sans justification valable.

### VIII. FORMAT ATTENDU DES PROPOSITIONS

Les propositions doivent être présentées impérativement selon les modèles fournis ci-après :

- Une fiche Résumé (2 pages).
  - Le budget détaillé
  - Un descriptif détaillé (4 à 5 pages). Ce descriptif doit respecter le format demandé :
    - o Titre : Arial 13
    - o Contenu : Arial 11, interligne 1 et marges 2,5, espacement normal
- Un descriptif détaillé au-delà de 5 pages (bibliographie comprise), entrainera le rejet de la soumission.
- Le CV du candidat (maximum 4 pages)

Il vous sera demandé de soumettre ce dossier complet (la fiche résumé + le descriptif détaillé + le CV) en un seul document.

Vous aurez également la possibilité de télécharger des annexes à part.

Le document peut être soumis en anglais, la proposition pourra alors faire l'objet d'une évaluation par des experts étrangers.

Les propositions sont à déposer **avant le 14 juin**, sur le site <https://futur-et-ruptures.mines-telecom.fr/postdoc/> et à envoyer par mail au Directeur de la Recherche ou Scientifique de l'École de rattachement du porteur de projet.

Pour toute question relative à l'appel à propositions, s'adresser à la Direction de la Recherche ou Scientifique de l'École de rattachement.

**POST-DOC, SABBATIQUE, « VISITING SCIENTIST »**  
**FUTUR & RUPTURES**  
**FICHE RESUME (2 pages)**

**THEME DE SOUMISSION** (voir liste dans le chapitre III) :

**TITRE DU PROJET :**

**NOM DE CODE :**

**RESPONSABLE DU PROJET :**

**ECOLE DE RATTACHEMENT DU RESPONSABLE DU PROJET :**

**COMPOSITION DE L'EQUIPE PROJET ET ORIGINE :**

*Indiquer le nom et l'origine de tous les participants du projet (internes ou externes à l'Institut Mines-Télécom).  
Indiquer si des personnels recrutés par l'Institut Mines-Télécom au titre du projet seront détachés le cas échéant  
dans une équipe externe.*

*Dans le cas de projets pluri-écoles, indiquer, en % du temps passé, la contribution de chaque école participante  
(et non de chaque contributeur) par rapport à la totalité du projet y compris les partenaires extérieurs, le total  
devant faire 100 %.*

**CANDIDAT IDENTIFIE :**  OUI  NON

**TYPE DE CANDIDAT :**  post-doc  sabbatique  « visiting scientist »

*En fonction de la réponse, joindre le CV en fin de document ou préciser ici le profil du candidat recherché*

**MOTS CLES :**

**RESUME EN 10 LIGNES :**

**BUDGET TOTAL DU PROJET** (*hors personnel permanent*) :

**BUDGET DEMANDE AU TITRE DE L'APPEL FUTUR & RUPTURES :**

**REPARTITION DU BUDGET DEMANDE :**

	Partenaire 1	Partenaire 2	Partenaire 3	...	TOTAL
Fonctionnement (k€) * (missions, déplacements, petit matériel,...)					
Investissement (k€) * (matériel informatique, logiciel,...)					
Personnel qualifié en CDD (post-doc, « visiting scientist ») en homme-mois					
Personnel qualifié en CDD (post-doc, « visiting scientist ») en k€					
Autre Personnel (préciser) en homme-mois					
Autre personnel (préciser) ** en k€					
TOTAL (k€)					

\* Les dépenses hors personnel ne doivent pas excéder 25 % du budget total (sauf exception argumentée).

\*\* L'objectif du programme étant le recrutement de personnel qualifié (post-docs,...), le recrutement de stagiaires ne doit représenter qu'une faible part du budget de personnel.

**DESCRIPTIF DETAILLE**

(4 à 5 pages)

- *Points à mettre en exergue* -

**Eléments de synthèse**

Porteur du projet / Ecole de rattachement ; thème de soumission ; titre de la proposition.

**Contexte Scientifique**

Motivation ; principaux objectifs ; innovations attendues ; historique du thème ; état de l'art précis positionnement dans l'écosystème (par rapport à d'autres équipes en France et à l'étranger).

**Contenu Scientifique**

Contenu détaillé ; approche ; démarche ; résultats attendus ; bibliographie ; compétences mises en jeu ; rayonnement des équipes participantes ; savoir-faire antérieur ; perspectives.

**Conformité de la proposition aux critères de sélection** (voir détail chapitre IV de l'Appel)

- Qualité scientifique et technique, originalité, ruptures envisagées et vision long terme
- Qualité du candidat
- Partenariat, notamment à l'international, avec des équipes d'excellence
- Qualité de l'organisation et du pilotage
- Impacts et effets de levier
- Création de dynamiques collectives au niveau de l'Institut Mines-Télécom
- Justification du financement « Futur & Ruptures »

**Budget détaillé pour les recrutements « post-docs » d'un an (40 k€ maximum)**

Fournir un budget détaillé poste par poste réparti entre les partenaires, et consolidé.

Attention :

- Les éventuels frais de mission et déplacements pour les partenaires extérieurs doivent être clairement justifiés dans la proposition.
- Sauf exception justifiée, les frais hors personnel (fonctionnement, investissement) ne doivent pas excéder 25% du budget total.
- En ce qui concerne les frais de personnel, distinguer les différentes catégories de personnel :
  - Post-doc, « visiting scientist », sabbatiques, exprimés en homme-mois et en euros.
  - Allocataires, stagiaires français, stagiaires étrangers : budgets exprimés en hommes-mois et en euros ; il est à noter que le recrutement de ce type de personnel ne doit représenter qu'une faible part du budget de personnel.
  - Dans tous les cas, indiquer si ces personnels doivent être détachés dans une équipe externe.



**ANNEXE :**

**Modèle de grille d'expertise**

La grille d'évaluation est la même pour les experts et les évaluateurs.

**1. Recommandation générale**

*Cocher un critère*

- 1a Forte recommandation d'accepter le projet
- 1b Recommandation d'accepter le projet
- 1c Avis mitigé
- 1d Avis de refuser le projet

**2. Critères d'évaluation**

*Ces critères sont à compléter et à accompagner d'une note de 1 à 5.*

- 2a Qualité scientifique et technique, originalité, ruptures envisagées et vision long terme
- 2b Qualité du candidat
- 2c Liens collaboratifs et internationaux
- 2d Qualité de l'organisation et du pilotage
- 2e Impacts et effets de levier